



CHARTRE PASTORALE

Juin 2016

Sommaire

Préface de Monseigneur Gardès	p. 4
Introduction	p. 6
Historique	p. 7
Présentation	p. 8
La mission	p. 9
- mission pastorale	
- mission associative	
Un mouvement d’Eglise conduit par des femmes	p. 11
- L’accompagnement spirituel	
Les outils du mouvement	p. 12
Annexes	p. 13
- La charte pastorale : grandes lignes d’une consultation.	



Préface

L'Action catholique des femmes (Acf) a revisité ses statuts, son règlement intérieur et sa charte dernièrement. Elle a fait en quelque sorte son *aggiornamento* ! Dans ce texte l'Acf souligne son appartenance ecclésiale et son engagement pour l'annonce de l'Évangile en plein dans la pâte humaine de notre temps. Association, loi 1901, elle précise ses outils d'Évangélisation et souligne, bien sûr, la place de la femme dans l'Église. Son action va dans le sens de récents propos du pape François invitant à confier aux femmes plus de responsabilités dans l'Église. Déjà le Concile Vatican II dénonçait toute forme de discrimination fondée sur le sexe (Gaudium et Spes 29, l'Église dans le monde de ce temps). Bon vent à toutes dans *la Joie de l'Amour* !

+ Maurice Gardès

Archevêque d'Auch

Evêque accompagnateur de l'Acf



National Center for Health Statistics
U.S. Department of Health and Human Services

La charte ci-dessous définit les liens qui unissent l'Action catholique des femmes au Conseil des Mouvements et Associations de Fidèles de l'Eglise catholique.

Introduction

Afin de continuer à assurer sa mission, l'Action catholique des femmes a réécrit ses statuts qui ont été votés à l'AAG – Assemblée Apostolique Générale – de Contrexéville en 2012, ainsi que le règlement intérieur voté à l'AAG de Paris en 2013.

A l'occasion de la révision de ses statuts et de son règlement intérieur, l'Acf a souhaité écrire une charte pastorale qui manifeste qu'elle est un mouvement de l'Eglise catholique en précisant sa mission et les liens qui l'unissent à celle-ci. Elle se reconnaît en effet dans la mission de l'Eglise catholique qui est de faire connaître Jésus-Christ : l'Acf est un mouvement d'évangélisation des femmes par les femmes.

Elle appartient à la famille des mouvements d'Action catholique et collabore avec la Conférence des Evêques de France lors des rencontres des Mouvements et Associations de Fidèles. Elle entretient des liens étroits avec son représentant et est accompagnée par l'évêque en charge des mouvements. L'aumônier national, qui est nommé par le Président du Conseil pour les Mouvements et Associations de Fidèles de la Conférence des Evêques de France, est membre du Collège d'animation national et du Bureau national, et il définit ainsi avec les autres membres du Bureau et le Conseil national, les missions pastorales de l'Acf.

Les statuts, le règlement intérieur et la Charte pastorale sont les textes de référence de l'Action catholique des femmes.

Historique

En 1901, des catholiques lyonnaises créent la Ligue des Femmes Françaises, tandis qu'à Paris, se crée la Ligue Patriotique des Françaises, afin de défendre la liberté religieuse. En 1933, les deux ligues s'unissent. En 1955, la Ligue devient l'Action Catholique Générale Féminine : l'ACGF. Et en 2008, l'ACGF devient Action catholique des femmes.

En 1912, les dirigeantes de la Ligue créent l'Union internationale des Ligues féminines catholiques devenue l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFC). En 2006, l'ACGF participe à la création d'Andante, l'alliance européenne des femmes catholiques.

L'histoire de l'association est celle d'un mouvement catholique féminin, qui au fil du temps, en fonction des besoins et de la mentalité de l'époque, a œuvré de diverses manières en faveur des femmes dans leur vie personnelle, familiale, sociale, professionnelle, civique et chrétienne.

Présentation

- L'Action catholique des femmes est un mouvement d'Eglise.

A ce titre, chaque instance est accompagnée par un aumônier, prêtre ou diacre, ou une accompagnatrice spirituelle. Ceux-ci (aumônier national, aumôniers régionaux et départementaux, accompagnatrices spirituelles) font partie du mouvement et contribuent à la tenue des instances, avec voix consultative ou sont au service du mouvement. Ils participent à la définition de la mission pastorale du mouvement, et à sa mise en œuvre. Ils veillent à ce que la mission associative du mouvement soit en effet conforme à sa mission pastorale qui est de faire connaître Jésus-Christ.

L'équipe locale est la cellule de base du mouvement, espace de parole, de partage et d'écoute. Ensemble, les adhérentes cherchent les initiatives qui leur permettront d'aller à la rencontre d'autres femmes qui ne sont pas dans le mouvement ou dans l'Eglise.

L'équipe départementale ou territoriale anime la vie du mouvement dans le département/territoire. La responsable établit un dialogue régulier avec l'évêque du lieu.

Le Bureau régional est garant de la vie du mouvement dans la région. Il agit en étroite collaboration avec l'aumônier régional ou l'accompagnatrice spirituelle de la région.

L'équipe départementale et le Bureau régional veillent à la mission associative et pastorale du Mouvement.

Le Conseil national et le Bureau national donnent les orientations associatives et pastorales de l'Acf et veillent à leur mise en œuvre, en collaboration avec l'aumônier national.

- L'Action catholique des femmes est une association loi 1901.

Elle comprend des membres élues. Elle est constituée de plusieurs instances : un Bureau national, un Conseil national, des Bureaux régionaux, des équipes départementales ou territoriales, des équipes locales.

La mission

Toute femme est accueillie et accompagnée au sein de l'équipe quels que soient son histoire, sa religion, ses doutes et sa foi.

Mission pastorale

L'Acf rassemble des femmes qui veulent mettre en œuvre leur vocation baptismale ou qui cherchent un sens à leur vie. Elle participe à sa manière originale à la mission d'évangélisation de l'Eglise. C'est un mouvement qui propose à toutes les femmes, des lieux de parole et de rencontre pour leur permettre de grandir humainement et spirituellement, de réfléchir au sens de leur vie et à leur place dans la société contemporaine et dans l'Eglise.

Parce que le témoignage de foi est de plus en plus rare dans la société, l'Acf propose en effet des espaces qui rendent possible la rencontre avec le Christ.

Les adhérentes se ressourcent ensemble à la Parole de Dieu et aux sacrements. Un guide de réunion favorise la relecture de leur vie à la lumière de la Parole de Dieu.

L'Acf est « lieu d'annonce, de proposition et d'éducation de la foi » (*Les fidèles laïcs du Christ*) à travers ses publications, ses écrits, ses rencontres nationales, régionales, départementales et locales. Pour certaines femmes, l'équipe est d'abord le lieu d'une première expérience d'Eglise qui leur permet de découvrir ou redécouvrir Jésus-Christ et d'approfondir leur relation avec lui.

Elle est aussi profondément missionnaire en permettant ainsi à toutes les femmes rencontrées de découvrir et de connaître la foi chrétienne, de l'approfondir pour en vivre.

L'Acf élabore un projet associatif pour trois ans. Chaque année, l'assemblée générale évalue l'avancée du projet et décide, sur proposition du Bureau et du Conseil national, de la mise en œuvre de la mission associative et pastorale du mouvement pour l'année à venir.

Mission associative

L'Action catholique des femmes œuvre pour la dignité et la place des femmes dans la société. Elle réfléchit au mieux-vivre ensemble hommes – femmes, en tenant compte des situations actuelles.

Elle propose de regrouper des femmes de tous âges, situations, professions ou nationalités, en vue de :

- favoriser leur développement individuel et collectif dans tout ce qui fait leur vie, en conformité avec les valeurs chrétiennes.
- collaborer à l'éducation permanente et à la culture.
- œuvrer à l'aménagement d'une meilleure justice sociale.

Elle contribue également à la formation humaine et spirituelle de ses membres.

Elle est attentive aux évolutions de la société et aux situations nouvelles qui se présentent. Elle a aussi pour objectif d'apporter un soutien moral en accord avec sa vocation humaine et chrétienne. Elle propose des lieux de rencontre et de parole et la mise en place d'actions concrètes en direction des femmes, plus particulièrement celles en grande difficulté de vie. En cela, elle revient aux intuitions premières de la Ligue et elle essaie de répondre pleinement à la mission de l'Eglise d'aller vers les périphéries.

L'Acf agit dans la société humaine en faveur de la dignité intégrale des femmes, conformément à la Doctrine sociale de l'Eglise.

Un mouvement d'Eglise conduit par des femmes

Depuis sa fondation, l'Acf est un mouvement de l'Eglise catholique, il est conduit par ses responsables, femmes appelées et élues selon les statuts civils, le règlement intérieur et adhérant à la charte pastorale de l'association. Dans chaque diocèse, l'Acf est en lien avec l'évêque, par le ou la délégué(e) épiscopal(e) aux Mouvements et Associations de Fidèles et collabore, avec d'autres mouvements, à la mission de cette Eglise particulière.

L'Acf traduit ses orientations dans les projets associatifs et pastoraux. Responsables et accompagnateurs(trices) spirituels(elles) veillent à ce que le mouvement, dans la liberté d'Association de Fidèles laïcs, soit au service de la société humaine et de l'Evangile, selon les critères et les objectifs indiqués notamment dans le Décret du Concile Vatican II sur l'Apostolat des laïcs et dans l'Exhortation apostolique *Fidèles laïcs du Christ* du Pape Jean-Paul II.

L'accompagnement spirituel

Comme mouvement d'Eglise, l'Acf est accompagnée spirituellement par des prêtres, diacres, religieux, religieuses, femmes laïques appelées à cet effet par le mouvement et en accord avec le Conseil national. Cet accompagnement spirituel de toutes les structures du mouvement est essentiel pour l'Action catholique des femmes. Il manifeste la présence du Christ. Il est signe que le mouvement ne se donne pas sa mission mais la reçoit. L'ensemble des membres de cette aumônerie diversifiée est appelé à suivre des formations organisées par le mouvement, les diocèses ou en inter-mouvement. L'Acf est partenaire de mouvements d'Eglise et d'associations civiles, au plan national, européen, et international.

Les outils du mouvement

Les rencontres départementales, régionales, nationales, les formations, le magazine *Génération femme*, les publications, le site internet, la page Facebook, la newsletter sont des moyens mis à la disposition des adhérentes pour vivre leur mission associative et pastorale.

Depuis 1901, l'Acf évolue pour répondre toujours davantage à sa vocation et à l'intuition de ses fondatrices « Être au cœur des préoccupations des femmes dans la société et dans l'Eglise ».

Annexes

La charte pastorale : grandes lignes d'une consultation

(faite auprès des responsables de l'Acf, en vue de l'écriture de la charte. Carêmes 2014).

L'Acf, mouvement d'Eglise

L'Acf est un lieu de rencontre de femmes qui portent en elles la foi au Christ, elles échangent sur leur vie et se nourrissent de la Parole de Dieu.

Mouvement d'Eglise qui conforte notre mission de baptisées, l'Acf soutient les femmes dans leur présence effective dans les différents lieux d'Eglise.

Mais l'Acf est aussi un lieu d'Eglise ouvert et attentif à toutes les femmes pour les rejoindre au nom de Jésus-Christ.

La mission : son articulation entre vie associative et ecclésiale

L'Acf permet aux femmes de libérer leur parole afin d'approfondir la réflexion sur leur vie et de susciter un élan de générosité, d'être à l'écoute de toutes les femmes sans porter de jugement, et d'être un soutien les unes pour les autres.

L'Acf est attentive au souci que l'Eglise manifeste aux plus pauvres, « la voix de celles qui sont sans voix ».

Il n'y a pas d'opposition entre la vie associative et la vie ecclésiale, elles sont directement associées. Les femmes de l'Acf portent un regard identique sur la société civile et ecclésiale, elles travaillent au respect des droits des femmes dans la société et dans l'Eglise.

La mission associative est le champ d'action dans lequel nous vivons notre mission de baptisées dans l'Eglise catholique.

Nous mettons l'Evangile au cœur des échanges de nos réalités de vie, dans les actions que nous menons avec d'autres femmes et en partenariat avec d'autres associations.

Cette relation entre notre vie et la Parole de Dieu, et la réflexion à laquelle nous conduit notre appartenance à l'Acf sont un soutien pour prendre des responsabilités en Eglise et dans la société en apportant notre regard de femme.

En Acf, développer notre vie de foi

L'Acf s'appuie sur la Parole de Dieu par la prière, la célébration, l'eucharistie, les temps de ressourcement qui nous aident à cheminer. Les différents textes et thèmes proposés, les recollections, les partages d'Évangile lors de nos rencontres nourrissent notre vie de foi.

Le magazine *Génération femme* avec, en particulier, la réflexion sur le texte biblique est un support.

Nous vivons ainsi notre spiritualité en partageant nos valeurs.



Action catholique des femmes
98 rue de l'Université
75007 Paris

Tel : 01.40.62.65.00

<http://actioncatholiquedesfemmes.org>
<https://www.facebook.com/Action-catholique-des-femmes>